



## VILLE DE BERTHIERVILLE

### AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 novembre 2022, le conseil municipal a adopté par résolution le premier projet de règlement suivant :

*Règlement numéro 748-223 modifiant le règlement de zonage 748 et ses amendements en agrandissant la zone 1-C-09 à même la zone 1-C-13 et en modifiant la grille des usages et normes « dominante résidentielle » applicable à la zone 1-C-09.*

Le but du règlement est d'agrandir la zone 1-C-09 à même la zone 1-C-13 afin d'y inclure les lots 3 450 818 et 3 450 819. Le règlement vise également à modifier la grille des usages et normes « dominante résidentielle » applicable à la zone 1-C-09 afin de modifier la hauteur maximale en étage à quatre (4) et à modifier le coefficient d'occupation maximal à 0.5.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation, le 5 décembre 2022 à compter de 19 h 30, à la salle du conseil de Berthierville située au 588, rue De Montcalm, Berthierville (QC) J0K 1A0.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le conseil municipal expliquera le contenu du règlement 748-223 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes désirant s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : <https://www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/avis-publics/>.

Donné à Berthierville, ce 10 novembre 2022

Sylvie Dubois  
Directrice générale et greffière